**Conseil PLH 21 Janvier 2020, 12h-14h**

**compte rendu rédigé par Fabienne Bercegol**

Excusées: Corinne Bonnet, Florence Bouchet, Sylvie Vignes

1. Retour sur la campagne d’emplois: on se félicite tout particulièrement que certains postes, mis en réserve, soient maintenant publiés. Rappel des postes mis au concours et adossés à PLH: PR Littérature grecque, PR Langue et Littérature Occitanes, PR Histoire romaine, MCF Lettres et Arts XVIe-XVIIe s.

2) Retour sur le rapport du comité Hcéres (lecture de l’”Avis global sur l’unité”, qui est la partie publique du rapport, relevé des points forts et des points de vigilance) et discussion sur les recommandations:

* création d’une association de doctorant.e.s : l’ensemble du conseil note la lourdeur de la gestion d’une telle association. On fait aussi remarquer qu’il existe une telle association à l’ED ALLPHA. Il semble préférable de s’en tenir à la création d’un espace de discussion et de se préoccuper surtout de garder le lien avec les ancien.ne.s doctorant.e.s
* cahier de laboratoire : Fabienne Bercegol lit la définition donnée dans le glossaire du Hcéres... on conclut que la tenue d’un tel cahier est pertinente pour les scientifiques.
* politique de diffusion: le rapport invite à mieux diffuser nos publications, en les mettant davantage en ligne (ce qui suppose notamment la poursuite des dépôts sur HAL). Le Conseil ne juge pas très pertinente la suggestion de traduire des articles en anglais pour les mettre en ligne sur le site PLH. Par contre, il convient de veiller à ce que soit systématiquement traduite en anglais la présentation des livres que l’on publie : tous les éditeurs ne publient pas un abstract en anglais.
* présence de la direction de PLH aux diverses réunions des équipes internes : Fabienne Bercegol y est très favorable. Elle explique que cela lui permettrait d’avoir une meilleure connaissance de l’équipe CRATA (la direction de PLH n’est pas représentée dans les réunions de cette équipe) et de veiller à l’harmonisation des pratiques des équipes. La question sera posée lors de la prochaine réunion du CRATA.
* à plusieurs reprises revient dans le rapport le conseil d’aller vers un rapprochement des équipes CRATA-Erasme. Fabienne Bercegol précise qu’il ne sera fait aucune pression pour hâter ce rapprochement. On revient sur les années passées, puisque ce rapprochement avait déjà été proposé et n’a pu aboutir. Il paraît raisonnable de garder cette question à l’esprit pour les années à venir, mais en se donnant le temps de monter d’autres collaborations et d’installer un climat de confiance. Il faudra aussi penser à la situation des EC qui ne sont pas antiquisants dans Erasme.
* le comité Hcéres a également conseillé de mettre en place un séminaire doctoral CRATA-Erasme. En réalité, précise Anne-Hélène Klinger Dollé, le séminaire organisé par les EC des deux équipes accueille déjà des doctorant.e.s. Il paraît pour l’instant plus opportun de garder le principe d’une Journée d’étude réunissant ces doctorant.e.s, en l’ouvrant de plus en plus à d’autres doctorant.e.s extérieur.e.s (Montpellier, et peut-être Bordeaux)
* Problème posé par le manque de cohérence entre certains sujets de thèse et la thématique principale de l’équipe chez Erasme.

3) Ventilation du budget

Bonne nouvelle : nous récupérons les 3% qui avaient été perdus ces deux dernières années.

Budget total PLH : 66 713 euros

* Discussion sur la prise en compte ou pas des jeunes docteur.e.s, comparaison des tableaux budgétaires fournis par Enide. Il y a peu de différence dans la dotation accordée à chaque équipe selon qu’on les prend en compte ou pas, car il y a eu peu de soutenances de thèse en 2019. Décision est prise de ne pas compter ces jeunes docteur.e.s dans l’effectif de chaque équipe cette année encore (on ne dispose toujours pas de la convention individuelle qu’ils ou elles devront signer): on répondra au cas par cas à leurs besoins de financement de missions (la publication de la thèse fait toujours l’objet d’une aide financière)
* Le rapport du comité met en avant le manque d’égalité de traitement entre les différents membres de PLH selon l’équipe de rattachement en matière de prise en charge des missions. Fabienne Bercegol et Corinne Bonnet ont procédé au préalable à une analyse des postes budgétaires de chaque équipe et ont constaté d’importantes disparités dans le financement des missions en France et en Europe, ainsi que dans les aides versées pour les publications.

La discussion s’engage sur les priorités à fixer en matière de financement, sur le maintien de l’autonomie budgétaire des équipes internes et à quelle proportion. Sylvie Rougier Blanc rappelle les besoins spécifiques du CRATA (fouilles archéologiques), dont la dotation moins élevée s’explique par le plus petit nombre de doctorant.e.s. Bénédicte Louvat alerte sur la difficulté probable cette année de parvenir à boucler le budget chez ELH. On constate que les financements extérieurs importants d’Erasme mettent pour l’instant l’équipe à l’abri de telles difficultés : Anne-Hélène Klinger Dollé rappelle que, dans l’ensemble, les membres IUF contribuent à cette aisance financière collective.

Fabienne Bercegol propose à chaque équipe d’établir rapidement la liste des missions et des aides à la publication à engager en 2020 : un Conseil PLH sera ensuite convoqué. Il pourra prendre des décisions en se fondant sur l’analyse comparée de ces tableaux. Proposition adoptée.

On peut aussi réfléchir à la création d’un fonds de solidarité au niveau PLH qui permettrait de répondre à une dépense qu’une équipe ne pourrait pas prendre en charge. Fabienne Bercegol rappelle que Sylvie Rougier Blanc a déjà bénéficié d’un tel geste en 2019, après approbation du Conseil, pour financer une formation.

3) Numérisation du fonds Giono: à la demande de Jean-Yves Laurichesse, ce point a été reporté à un prochain Conseil

4) Gestion du site

Le point est fait par Marine Le Bail, invitée au Conseil.

Elle constate que la gestion du site par plusieurs webmestres a plutôt été source de complications et de désordre. Mieux vaut rationaliser cette gestion et s’en tenir à un seul webmestre, pour l’ensemble de PLH.

Marine le Bail est volontaire pour assumer cette tâche, en dépit de sa lourdeur (plusieurs heures par semaine). Elle sera aidée par Asma Graa, dont plusieurs formations sont programmées. Toutes deux se répartiront le travail. On garde une seule adresse pour les contacter.

Fabienne Bercegol rappelle qu’il faut penser à archiver les axes du quinquennal qui se termine et à afficher les axes qui vont désormais structurer nos activités de recherche. On le fera début mars, quand Marine Le Bail et Asma Graa seront pleinement opérationnelles.

Marine Le Bail précise de nouveau les consignes à suivre lors de l’envoi d’une annonce (visuel sous format .jpg + programme sous format PDF + descriptif sur un document word). Ces consignes seront rassemblées dans une fiche à mettre en ligne sur le site.

5) Organisation des rencontres professionnalisantes:

Un groupe de travail s’est formé autour d’Anna Guédon, Daphné Villard, Ziyin Chen et Vaiana Aupy.

Des dates sont déjà arrêtées en mars, avril et mai. Prise de contact déjà faite avec de possibles intervenant.e.s. Une présentation plus complète sera faite lors de l’Assemblée plénière.

6) Organisation de la JE des Doctorants PLH

Bénédicte Chachuat nous informe qu’une réunion avait été programmée qui n’a réuni que deux doctorant.e.s. Il paraît difficile de poursuivre avec aussi peu de doctorant.e.s impliqué.e.s. Il faudra en reparler également lors de l’Assemblée plénière.

7) Relations avec l’ED TESC

Fabienne Bercegol dit son regret de ne pas recevoir d’informations en provenance de l’ED TESC, alors qu’elle est en mesure de transmettre très souvent des renseignements précieux aux doctorant.e.s de l’ED ALLPHA.

Elle constate par exemple qu’aucune information ne lui a été transmise à propos de la visite du comité Hcéres venu expertiser les ED.

8) Assemblée plénière à programmer après la tenue du Conseil PLH sur le budget

9) Questions diverses :

* retour sur le groupe de travail qui s’est réuni lundi 10 janvier autour d’Adeline Grand-Clément sur la prise en compte des questions écologiques: une charte de bonne conduite est en cours d’élaboration. Elle sera présentée lors de l’Assemblée plénière à venir.
* Fabienne Bercegol rappelle que le règlement intérieur prévoit de nouvelles élections, au niveau PLH et dans chaque équipe interne, ainsi que le renouvellement du Conseil PLH pour les enseignants-chercheurs à la fin du contrat quinquennal, donc fin 2020.
* Bénédicte Louvat suggère qu’une discussion soit ouverte au sujet de la LPPR lors de la prochaine Assemblée plénière

Séance levée à 14h10